



*Cet article a été rédigé en collaboration avec l'Agence de santé publique du Canada.*

## TUBERCULOSE

### Enjeu

Pour la plupart des Canadiens, le risque de contracter la tuberculose est très faible. Toutefois, on rapporte quelque 1 600 nouveaux cas par année au Canada. Il est donc important de connaître les symptômes de la maladie et de savoir comment réduire les risques.

### Contexte

La tuberculose, qu'on appelait autrefois «consommation », existe depuis des siècles. Il s'agit d'une maladie grave qui s'attaque habituellement aux poumons, mais qui peut aussi toucher d'autres parties du corps, comme le cerveau, les ganglions lymphatiques et les os. Même si la tuberculose peut être traitée complètement à l'aide d'antibiotiques, elle n'en demeure pas moins un grave problème de santé qui occasionne le décès de près de deux millions de personnes chaque année dans le monde.

### Transmission de la tuberculose

La tuberculose n'est pas aussi contagieuse que de nombreuses autres maladies, comme l'influenza (la grippe) et la varicelle. La bactérie responsable de la tuberculose, le *Mycobacterium tuberculosis*, se propage dans l'air lorsqu'une personne atteinte de tuberculose pulmonaire expire, par exemple lorsqu'elle tousse, éternue, chante, joue d'un instrument à vent ou, dans une moindre mesure, parle. Pour être infectée, une personne doit habituellement passer beaucoup de temps, par exemple plusieurs heures par jour, avec une personne atteinte d'une forme évolutive de la maladie.

Il est impossible d'être infecté par le virus en donnant une poignée de main, en s'assoiant sur un siège de toilette ou en partageant la vaisselle d'une personne tuberculeuse.

### Tuberculose : l'infection et la maladie

La plupart des personnes exposées à la bactérie ne développent pas la maladie. Dans certains cas, le système immunitaire est en mesure de détruire les bacilles tuberculeux. Autrement, la bactérie peut demeurer vivante dans l'organisme, à l'état dormant. On parle dans ce cas d'infection tuberculeuse. La personne infectée ne présente pas de symptômes, n'est pas malade et ne peut pas transmettre la maladie.

La maladie se développe lorsque le système immunitaire est incapable de bloquer la croissance de la bactérie. Le risque de développer la tuberculose est plus élevé au cours des deux premières années de l'infection. Environ 10 % des personnes infectées développeront la tuberculose au cours de leur vie, à moins qu'elles ne soient également infectées par le VIH. Le cas échéant, le risque est beaucoup plus élevé.

### Facteurs de risque associés à la tuberculose

Au Canada, certains groupes sont plus susceptibles d'être infecté par le virus de la tuberculose, à savoir :

- les personnes nées dans des pays où la tuberculose est répandue ou celles qui voyageant dans ces pays;
- les Autochtones qui ont vécu dans des communautés à forte prévalence de tuberculose;
- les sans-abri;
- les personnes qui vivent dans des établissements de soins de longue durée ou des établissements correctionnels.



Les personnes qui travaillent avec ces groupes, comme les travailleurs de la santé, s'exposent également à un risque d'infection accru.

Les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont particulièrement vulnérables à la maladie après avoir été infectées. Certaines conditions contribuent à l'affaiblissement du système immunitaire, notamment l'infection à VIH, les maladies du rein en phase terminale, le diabète, le cancer, les transplantations d'organe, la silicose, la toxicomanie et un poids insuffisant. Les bébés, les enfants d'âge préscolaire et les personnes âgées, dont le système immunitaire est plus faible que celui d'un adulte en bonne santé, sont également plus vulnérables.

## Symptômes de la tuberculose

Les symptômes de la tuberculose pulmonaire comprennent une mauvaise toux qui dure plus de trois semaines, des douleurs à la poitrine, une toux accompagnée d'expectorations sanglantes, de la faiblesse ou une grande fatigue, une perte de poids, une perte d'appétit, des frissons, de la fièvre et des sueurs nocturnes.

## Réduire les risques

Si vous faites partie de l'un des groupes à risque élevé et que vous pensez avoir été exposé aux bacilles tuberculeux ou si vous présentez des symptômes de la maladie, vous devriez consulter un professionnel de la santé.

Un test cutané peut déterminer la présence d'une infection tuberculeuse. Une très petite quantité de protéine tuberculeuse non infectieuse est injectée sous la surface de la peau. L'infection se constate par l'enflure et le durcissement (induration) du site d'injection dans les 48 à 72 heures.

Si le test révèle une infection tuberculeuse, votre professionnel de la santé pourrait recommander la prise d'antibiotiques afin d'enrayer l'infection

avant que la maladie ne se développe. Un tel traitement est particulièrement important pour les personnes qui présentent un facteur de risque additionnel (voir plus haut) ou celles qui ont récemment été en contact avec une personne atteinte de tuberculose pulmonaire. Vous devrez peut-être subir d'autres tests ou passer des radiographies pulmonaires pour déterminer si vous avez la tuberculose.

Toute personne atteinte de tuberculose doit prendre des antibiotiques pendant au moins six mois pour détruire tous les bacilles tuberculeux. Les personnes qui ne terminent pas l'antibiothérapie sont plus susceptibles de développer une souche de tuberculose résistante aux médicaments et plus difficile à traiter. Elles risquent également de transmettre plus facilement l'infection aux autres.

## Rôle de l'Agence de santé publique du Canada

L'Agence de santé publique du Canada recueille et analyse les données sur tous les cas de tuberculose signalés afin d'améliorer le programme national de lutte antituberculeuse. Par ailleurs, l'Agence de santé publique surveille, à l'échelle nationale, la résistance aux médicaments antituberculeux, coédite les Normes canadiennes pour la lutte antituberculeuse (prévention et traitement), fournit une assistance technique aux provinces et aux territoires qui en font la demande afin d'aider à prévenir et à contrôler les éclosions, collabore avec d'autres intervenants à des projets de recherche ciblés et parraine le Comité canadien de lutte antituberculeuse.

## Pour en savoir plus...

Communiquez avec la :  
Division de la lutte antituberculeuse  
Centre de prévention et de contrôle  
des maladies infectieuses  
Agence de santé publique du Canada  
Pré Tunney  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9  
Tél. : (613) 941-0238  
Télééc. : (613) 946-3902

ou visitez le site Internet de l'Agence de santé publique du Canada sur la lutte antituberculeuse :  
[http://www.phac-aspc.gc.ca/tbpc-latb/index\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/tbpc-latb/index_f.html)

Vous pouvez également consulter les sites suivants :

Site Internet sur la tuberculose de Santé des Premières nations et des Inuits :  
[http://www.hc-sc.gc.ca/fnih-spni/diseases-maladies/tuberculosis/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fnih-spni/diseases-maladies/tuberculosis/index_f.html)

Le site Internet de l'Association pulmonaire du Canada sur la tuberculose :  
<http://www.poumon.ca/maladies/tuberculose.html>

Le site du Réseau canadien de la santé :  
<http://canadian-health-network.ca/>  
(Cliquez sur la langue de votre choix puis faites une recherche avec le terme « tuberculose »)

L'article de Votre santé et vous sur la résistance aux antibiotiques :  
[http://www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/med/antibio\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/med/antibio_f.html)

Vous trouverez des articles complémentaires dans le portail Votre santé et vous  
[www.santecanada.gc.ca/vsv](http://www.santecanada.gc.ca/vsv)

Vous pouvez aussi composer le 1-866-225-0709  
ou le 1-800-267-1245 (sans frais)  
pour les malentendants.